



Stand • Compostage et tri des déchets alimentaires

OBJECTIFS :

- Préparer les bruxellois-es à la future obligation de tri des déchets alimentaires (en vigueur en mai 2023) en les motivant à trier et composter leurs déchets organiques ;
- Les informer et les aider à choisir la solution de tri / compostage qui convient le mieux à leur ménage.



INSTALLATION :

- **Durée d'occupation :** 4h (ou 2 x 4h selon les ressources disponibles)
- **Scénographie, matériel :** 1 tonnelle, 1 table, 2 chaises, des affiches, une farde didactique et des flyers. Selon le cas : bac de plantation, terrarium de décomposeurs, espace Démo (échantillon de compost, vermicompostière, fût, échantillon de déchets alimentaires, etc.), jeux, ...
- **Espace nécessaire :** 3x3 minimum

CONTENU DE L'INTERPELLATION :

- **Interpellation** : la discussion avec les passant-e-s sera entamée en partant de leur vécu et de ce qu'ils font de leurs déchets alimentaires (tri, compost, aucun des deux, éventuelles difficultés rencontrées)
- **Les différentes solutions** : pour répondre à la nouvelle obligation de tri à venir, différentes techniques seront présentées (compostage à domicile - jardin, appartement, compostage de quartier, vermicompostière, utilisation du sac orange, etc.)
- **Dépliant d'information** : pour visualiser les différentes possibilités, le dépliant « les aliments pas dans le sac blanc » sera à disposition (entre autres), ainsi que sur le matériel de démonstration. Seront abordés les différentes techniques de compostage (y compris les avantages et les inconvénients), le tri des déchets alimentaires, la mise en œuvre pratique, les ressources à disposition (outils, associations, formations, ...), etc.